

Mai 2024

Assurez-vous de distribuer des copies de cet Info SST et de l'afficher aux endroits appropriés, dont le tableau d'affichage SST de votre unité.

Piqûre d'abeilles, de guêpes ou de bourdons



La **Direction santé, sécurité et mieux-être** souhaite vous rappeler les bonnes pratiques pour réduire les risques associés aux piqûres d'insectes.

Les membres du personnel qui **effectuent des travaux à l'extérieur** peuvent être exposés à des environnements fréquentés par des insectes piqueurs tels que : **les abeilles, les guêpes et les bourdons**. De façon générale, une piqûre d'insectes provoquera une rougeur, une légère enflure et une démangeaison au site de la piqûre. Cependant, le venin de ces insectes, injecté lors d'une piqûre, peut causer chez certaines personnes une vive réaction allergique.

Il est impossible de prédire qui est susceptible d'avoir une telle réaction allergique. Il est donc important de connaître les **symptômes de réaction** :

<ul style="list-style-type: none"> un gonflement rapide et considérable du visage, de la langue, de la gorge et des voies respiratoires; 	<ul style="list-style-type: none"> des vomissements persistants ou diarrhées; 	<ul style="list-style-type: none"> une éruption cutanée;
<ul style="list-style-type: none"> de la difficulté à parler, à avaler; 	<ul style="list-style-type: none"> des douleurs abdominales; 	<ul style="list-style-type: none"> une altération de l'état de conscience;
<ul style="list-style-type: none"> de la détresse respiratoire; 	<ul style="list-style-type: none"> des étourdissements et des faiblesses; 	<ul style="list-style-type: none"> une sensation de mort imminente.

Toute personne qui présente des symptômes de **réaction allergique grave** à la suite d'une piqûre d'insecte doit être référée d'urgence à un centre hospitalier afin que sa condition soit évaluée et qu'un traitement soit amorcé sans délai, si requis. **Appelez le 911** ou le **personnel secouriste** le plus près dès l'apparition d'un de ces signes ou symptômes.

La meilleure façon de se protéger de telle situation est encore la **prévention** et l'**identification des situations à risque**.

Voici quelques **conseils pour diminuer** le risque de piqûre d'insectes :

- Utilisez des produits d'hygiène personnelle non parfumés ou inodores;
- Évitez de faire des gestes brusques si l'un de ces insectes s'approche ou se pose sur vous. **Chassez-le délicatement ou laissez-le repartir de lui-même**;
- Attachez les cheveux longs afin d'éviter que ces types d'insectes ne s'y empêtrent et portez un chapeau;
- Gardez les aliments et les boissons dans des contenants fermés;
- Les produits à base de DEET ou de citronnelle n'ont aucun effet sur les abeilles, guêpes et bourdons.

Avant d'entreprendre des travaux :

- Repérez la présence d'un nid, une circulation abondante d'insectes piqueurs ou encore, une possible attaque de défense. Dans ces situations, prévenez votre gestionnaire immédiat et évitez d'approcher le site;
- Si nécessaire, faites appel à des exterminateurs expérimentés pour détruire le nid ou remettre à plus tard le travail à exécuter et ainsi permettre de réaliser les travaux sans danger.

Pour en savoir plus :



- [Espace apprentissage - Série SST : Se protéger des piqûres d'insectes](#)
- Dépliant « [Gare au dard](#) » produit par l'Insectarium de Montréal et Sainte-Justine
- [Piqûres d'abeilles, de guêpes ou de bourdons - CNESST](#)
- Vidéo sur [Comment utiliser un auto-injecteur EpiPen sur une autre personne?](#)

Pour connaître les emplois à risque et les mesures préventives recommandées, nous vous invitons à consulter [la page intranet](#) sous la rubrique Documents et outils par thèmes et sous le thème Piqûres d'insectes.

Pour tout renseignement ou service-conseil supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec votre [intervenante ou intervenant SST en arrondissements](#) ou avec votre [intervenante ou intervenant PARH](#) pour les services centraux.